

SEJOUR CULTUREL A VERDUN ET A STRASBOURG
«DE L'EUROPE DIVISEE A L'EUROPE UNIE»
du dimanche 25 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018

INFORMATIONS DIVERSES

1. Règlement du séjour à remettre au professeur d'histoire-géographie de la classe → Montant total : 320 euros.

→ Rappel des dates de versement :

- 110 euros à remettre **le 21 septembre 2018**
- 110 euros à remettre **au plus tard le 15 octobre 2018**
- 100 euros à remettre **au plus tard le 12 novembre 2018**

→ **Chèques à établir à l'ordre de l'Agent comptable du CLG Bellevue d'Albi** (merci d'indiquer au dos le nom, le prénom et la classe de votre enfant).

2. Renseignements médicaux à fournir au professeur d'histoire de la classe

→ fiche d'informations et médicale à remplir et à rendre avec le 1^{er} versement **le 21 septembre 2018**

(→si traitement en cours, la semaine avant le départ, merci de fournir 1 photocopie de la/les ordonnance(s)).

3. Documents officiels à se procurer et à remettre au professeur
A remettre au plus tard le 15 octobre 2018

→ une pièce d'identité ou passeport en cours de validité jusqu'à fin décembre 2018

→ une assurance individuelle accidents corporels 24h/24

→ une assurance responsabilité civile

→ Photocopie de l'attestation de la carte d'Assurance Maladie

→ Règlement intérieur du séjour signé par la famille et l'élève

4. Conseils pratiques

-Nourriture : prévoir un petit-déjeuner et un repas froid pour le jour 1.

Interdiction de manger dans le bus. Eviter les chewing-gums et les papiers de bonbons. Prévoir quelques cachets pour le mal des transports et pour les petits maux.

-Nuit dans le bus : Prendre une petite couverture, un petit oreiller et des vêtements confortables. Penser à prendre une petite trousse de toilette avec de quoi se laver les dents et se rafraîchir (lingettes de toilette) → à mettre dans un petit sac à dos qui ira avec l'enfant dans le bus pour le matin après une nuit dans le bus. **Eviter les déodorants en bombe.**

-Vêtements : En novembre, il peut faire froid, donc, prévoir un manteau à mettre sur soi en partant ainsi qu'un plus léger dans la valise.

Penser à regarder la météo la veille du départ. Penser à prendre des baskets de marche imperméables et une trousse de toilette complète dans la valise avec une serviette de toilette.

-Bagages :

→ une valise (qui ira en soute dans le bus) pour les vêtements et les affaires de toilette. Prévoir autant de jours que de changes.

→ un petit sac à dos pour le petit-déjeuner à l'arrivée à et le pique-nique du lundi midi, ainsi que pour les pique-nique des midis suivants. Il contiendra aussi une petite trousse de toilette, les papiers d'identité (avoir toujours sur soi), le cahier pédagogique accompagné d'une trousse (avoir toujours sur soi).

-Sécurité : Il serait bon que chaque élève dispose d'un téléphone portable basique afin qu'il soit joignable à toute heure et qu'il/elle puisse appeler de jour comme de nuit les professeurs en cas de besoin.

-Argent de poche : Inutile d'en prendre beaucoup. Eviter les bijoux, les montres voyantes, les tablettes et tout ce qui attire l'œil.

SEJOUR PEDAGOGIQUE « DE L'EUROPE DIVISEE A L'EUROPE UNIE » ALSACE-LORRAINE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VOYAGE SCOLAIRE

Merci de retourner ce document rempli et signé par l'élève et ses parents (ou responsables légaux)

Le voyage en Alsace-Lorraine a un but pédagogique : il s'agit d'un voyage d'étude et culturel. Il comprend une préparation en classe, un travail sur place et une exploitation au retour.

Règles de vie et comportement à respecter durant le séjour :

- Les élèves auront en permanence à effectuer un travail d'écoute, d'observation, ainsi qu'un travail de rédaction (cahier de voyage). Ils auront en charge la collecte d'informations et de documents (publicités, dépliants, cartes postales, tickets d'entrée,...) qui seront exploités sur place ou au retour.
- Les élèves seront hébergés dans des hôtels. Ils sont tenus de s'adapter à la vie de l'établissement, et d'en respecter les règles et usages : respect des règles de politesse, des horaires, de la nourriture.
- Les élèves ne sont pas autorisés à sortir le soir.
- Les élèves s'engagent à respecter les horaires et lieux de rendez-vous qui leur seront donnés.
- Lors des visites, les élèves seront attentifs, s'intéresseront et poseront des questions. Ils veilleront à rester groupés et à prendre des notes qui seront exploitées ultérieurement.
- Les téléphones portables sont tolérés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés durant les visites. Les enseignants se réservent le droit de confisquer jusqu'à la fin du voyage les téléphones qui sonneraient ou seraient utilisés de façon intempestive ou inappropriée. Les cannes pour faire des selfies sont interdites de même que les enceintes bluetooth.
- Dans les transports, les élèves sont responsables de leurs effets personnels. Lors des visites ou en ville, les sacs doivent être tenus en bandoulière, si possible sur le ventre et/ou la main dessus.
- Les objets de valeur - téléphone "haut de gamme", bijoux, etc... - sont très fortement déconseillés, pour réduire les risques de perte ou de vol. Les enseignants ne pourront être tenus pour responsables des vols éventuels.
- Pour éviter de trop grandes disparités entre élèves et limiter les risques de perte, l'argent de poche est limité à 50 euros par élève. Chaque élève est responsable de l'utilisation qu'il en fait.
- En cas de vol, de consommation de drogue ou d'alcool, ou de manquement grave au présent règlement, l'élève fautif sera immédiatement rapatrié aux frais de sa famille.
- A l'issue du séjour, les élèves devront obligatoirement rendre le livret de voyage. Il servira de support pour la réalisation d'un objet de mémoire pour l'EPI (possibilité de présentation à l'oral du DNB).

Je soussigné, _____ (Prénom, Nom, Classe de l'élève), m'engage à respecter le règlement intérieur du voyage.

Date : _____

Signature de l'élève :

Signature des parents-responsables légaux :